



Syndicat Intercommunal
pour la promotion des langues
OCCITANE et CATALANE

Mercredi 18 juin 2014, 18h30 à Prades

Réunion du Comité Syndical / Compte-rendu

Etaient présents(es) :

Chantal Gaubi Cauvi, Francis Manent, Nathalie Regond Planas, Jacqueline Tarrius, Joan Jaume Alquier, Marie-Christine Grau, Didier Fourcade, Jean-Jacques Fortuny, Dominique Teixidor, Jaume Taurinya, Carles Sarrat, Nadine Dumas, Bernard Rieu, Michel Adroher, Elsa Taurinyà-Chiari, Dominique Marty, Joseph Silvestre, Alain Lheureux, Béatrice Mesureur, Angèle Fournier, Hélène Subirana-Bosom, Patrick Duval, Louis Ques, Laetitia Micci Franco, André Assens, Xavier Bourrec, Arlette Bigorre, Sylvie Martin, Jean-Claude Frances, Patrick Sarda, Lionel Calmon, Lucien Julia, Josiane Thomas, Fabienne Alban, Michelle Pla, Pierre Riu, Georges Rota, Salvador Banuls, Roselyne Martos-Carreras, Gérard Rabat, Claudine Caillous, Anne Lesimple, Marie-Madeleine San Juan, Pierre Blanque, Maria del Mar Morales, Aline Fourquet, Jean-Pierre Furlon, Christian Baillet, Marc Gimbernat, Hervé Parra, Jean-Marc Montserrat, Pierre Bousigue, Jean-François Gatte, Gérard Salvador, Sylvie Parent.

Ont donné pouvoir :

Christian Vila (Oms), Jean-Marie Cayuela (Latour-bas-Erne), Charles Chivilo (Maury), Guy Ilary (Tautavel), Paul Foussat (Rasiguères), Jean-Louis Démelin (Font-Romeu), Daniel Gauthier (Saint-Hippolyte), Bernard Corgol (Lansac), René Puli (Prats-de-Mollo La Preste), François Calvet (Le Soler), Suzanne Wolff (Estagel), Dominique Frigola (Saint-Arnac), Monique Morell (Bompas), Gérard Chinaud (Calmeilles), Hélène Josende (Angoustrine Villeneuve-les-Escalades), Francis Brunet (Sainte-Marie-la-Mer), Pierre Bataille (Fontrabieuse), Gilles Deulofeu (Prats-de-Sournia).

Excusés(es) :

Guy Ilary, François Molina, Laurence Pubill, Louis Auclair, Bernard Corgol, Clare Gallaway, Monique Morell, Dominique Teixidor, Louis Clottet, Alix Bourrat, Jeanne Maison, Jean-Louis Démelin, René Puli, François Calvet, Arnaud Porra, Rolland Thubert, Claude Alazet, Alain Sabardeil, Louis Auclair, Dominique Frigola.

La réunion du Comité Syndical s'ouvre par le discours d'accueil de Corinne De Mozas, adjointe aux affaires scolaires et déléguée à la catalanité de la commune de Prades.

Le Président du SIOCCAT Francis Manent prend la parole et rappelle l'importance des langues et cultures occitane et catalane et de leur transmission, notamment auprès des enfants.

Il précise les missions du Syndicat :

- La promotion des langues occitane et catalane comme vecteurs de développement économique et touristique
- L'aide au développement de l'enseignement des langues occitane et catalane
- Le développement de l'occitan et du catalan dans l'espace public
- La promotion des cultures occitane et catalane
- L'information des élus(es) et du personnel communal sur l'utilisation de ces langues.

Le SIOCCAT exerce donc des missions d'appui, de conseil et d'ingénierie auprès de ses membres dans la mise en œuvre de leurs compétences en matière de promotion et de diffusion des langues historiques de notre territoire.

Le Président énonce les différents points figurant à l'ordre du jour :

élection du Président, renouvellement du Bureau, adhésion de nouvelles communes, vote du budget, actions à mener.

Francis Manent explique et détaille le travail déjà effectué et les actions menées depuis la création du SIOCCAT en juin 2012.

Administration

Au niveau administratif, un secrétariat a été mis en place depuis le mois de novembre 2013 : il est provisoirement installé à Saint-André, hébergé gracieusement par la commune. La personne recrutée est bilingue (français et catalan) ; c'est un contrat aidé (CUI) à mi-temps.

Quant à la partie financière, elle est pour le moment assurée bénévolement par Anne Cazals, DGSA du SYDETOM 66.

Francis Manent remercie Anne Cazals ainsi que Fernand Roig, Président du SYDETOM 66.

Des demandes de subventions ont été adressées à la Région et au Département : à ce jour, il n'y a pas eu de réponse.

Organisation du Syndicat

Le Syndicat est organisé avec un Bureau, et quatre commissions ont été créées : tourisme et économie, aide au développement de l'enseignement, espace public et information des élus(es) et du personnel communal.

Le Bureau se réunit généralement une fois par trimestre, voire plus, en fonction de l'activité. Les réunions de bureau se tiennent dans l'une des 92 communes adhérentes : Elne, Saint-André, Pézilla-de-la-Rivière, Baixas, Bourg-Madame, Rodès... souvent les mêmes.

Quant aux quatre commissions, elles se sont réunies à de multiples reprises.

Actions menées

Le Président détaille les différentes interventions.

A propos de la Charte européenne des langues régionales (toujours pas ratifiée par la France), des courriers ont été adressés au Président de la République, au Premier ministre Jean-Marc Ayrault, aux députés et aux sénateurs.

Concernant la Loi de refondation de l'école, de multiples échanges ont été menés avec le député Jacques Cresta pour un projet d'amendement sur l'enseignement des langues régionales.

D'autre part, Francis Manent relate le travail entrepris avec les associations d'enseignement du catalan :

- l'APLEC, l'Association pour l'enseignement du catalan, qui forme et propose des intervenants(es) dans les écoles maternelles et primaires du département,

- l'Association Omnium Cultural dispense déjà des cours de catalan pour adultes dans certaines communes du département ; un partenariat est actuellement en cours de négociation afin de mettre en place -à moindre coût- des cours dans les communes adhérentes au Syndicat.

Nous notons une forte demande de la part de nombreuses communes adhérentes pour des cours de catalan.

Par ailleurs, le projet d'un colloque sur l'enseignement du catalan est toujours de mise. Celui d'Elne -qui s'était proposée de le co-organiser avec le SIOCCAT et de l'accueillir dans ses murs- n'a pu être maintenu et un nouveau lieu sera défini ultérieurement.

Le Président conclut en évoquant la prochaine réunion le 3 juillet, avec Madame la Rectrice à Montpellier, où les représentants de l'Education Nationale et les associations des Pyrénées-Orientales œuvrant pour l'enseignement du catalan ont été conviés. Il y sera au titre de Président du SIOCCAT et représentant de l'Association des Maires et Adjoints des Pyrénées-Orientales.

Enfin, Francis Manent présente à l'assemblée les animateurs(trices) des Commissions ; il les remercie pour le travail réalisé puis passe la parole à chacun d'entre eux.

Commission espace public

Jacques Taurinya est l'animateur de cette Commission, il explique les travaux menés.

En ce qui concerne la signalisation routière bilingue, les modèles à suivre sont ceux du Pays basque et de la Bretagne, déjà dotés respectivement d'un Office public de la langue, ce qui serait à moyen terme l'objectif du SIOCCAT.

Lors d'un voyage d'études au Pays basque, Jacques Taurinya a pu constater sur le terrain la pertinence de cette mise en œuvre.

A ce propos, l'animateur propose une opération symbolique, où la presse pourrait être conviée : la pose officielle d'une plaque Mairie, en catalan et en occitan (pour les communes concernées). Il reprend là une proposition du Bureau : faire une commande groupée de plaques, que le SIOCCAT financerait en partie.

Francis Manent précise que le site Internet du Syndicat est prêt et que la mise en ligne sera activée lorsque la traduction en catalan sera achevée ; dès lors, les élus(es) pourront accéder à de multiples informations et à un certain nombre de documents, notamment ceux de l'Office public de la langue bretonne (par exemple, les règles en matière de signalisation routière bilingue).

Des modèles d'actes officiels en langue catalane figureront également sur le site Internet : célébrer un mariage ou un baptême civil, rédiger une convocation du Conseil Municipal...

Le Président termine son intervention en rappelant la création récente du logo du SIOCCAT, qui est à présent doté d'une identité forte -logo désormais indissociable des actions à venir.

Commission aide au développement de l'enseignement

Elle est co-animée par Chantal Gaubi Cauvi et Joan Jaume Prost.

Tout d'abord, un travail de recensement auprès des écoles maternelles et primaires du département a été mené afin de savoir précisément où le catalan est enseigné ; dans un second temps, ces travaux vont permettre d'affiner les propositions.

D'autre part, le SIOCCAT a apporté son aide et son soutien, en particulier pour l'ouverture d'une classe bilingue dans la commune du Boulou ; ce sera chose faite dès la rentrée 2014.

Rappelons qu'une classe bilingue n'occasionne pas de coût supplémentaire, ni pour la commune, ni pour l'Etat.

Par ailleurs, Francis Manent, accompagné de Chantal Gaubi Cauvi et de Joan Jaume Prost ont rencontré le DASEN (Directeur académique des services de l'Education Nationale) afin de faire le point sur l'enseignement bilingue dans le département : ouverture de postes d'enseignants, création de classes bilingues...

Chantal Gaubi Cauvi explique la récente situation dans la commune d'Elné où la demande des parents d'élèves pour l'entrée en cours primaire (CP) bilingue n'a pu être satisfaite (trop grand nombre d'élèves, il aurait fallu créer une deuxième classe). Ils ont donc dû demander l'ouverture d'une nouvelle classe mais elle n'a pu être obtenue. Il a alors été procédé à un tirage au sort parmi toutes les familles.

Le Président prend la parole pour dire qu'on ne doit plus voir une telle situation : une sélection par tirage au sort.

Il ajoute que cette année, cela fait 20 ans que l'enseignement bilingue a été mis en place à Perpignan et que le succès de cette filière ne s'est jamais démenti. Les parents d'élèves doivent pouvoir choisir : enseignement monolingue ou bilingue.

Commission tourisme et économie

Jean-Pierre Furlon anime cette Commission.

Un travail de réflexion préalable a été engagé en son sein.

Ensuite, un questionnaire a été adressé aux communes adhérentes afin de recenser les sites Internet traduits -intégralement ou en partie- en occitan ou en catalan, en vue d'une future traduction.

D'autre part, et en tant que Président délégué pour la langue occitane, Jean-Pierre Furlon porte plusieurs projets pour les communes adhérentes en territoire de langue occitane : des cours de découverte de l'occitan pour adultes, des cours d'initiation pour les enfants sur le

temps péri-scolaire et la mise en place de goûters pour la pratique de la langue à destination des aînés(es) toujours locuteurs.

Sur ce volet de l'enseignement de la langue, le fonds européen Leader pourrait être sollicité cet automne.

Par ailleurs, l'animateur souhaiterait des cours de catalan pour les chefs d'entreprises désireux de traiter avec leurs homologues de Catalogne sud ; ces cours pourraient être mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie ou par la Chambre des Métiers.

Enfin, l'animateur apprécierait davantage d'implication de la part des délégués(es) des communes sur ces thématiques incontournables que sont l'économie et le tourisme et il exprime sa volonté de dynamiser cette Commission.

Commission information des élus(es) et du personnel communal

Elle est animée par Jean-Jacques Fortuny.

Il rappelle la visite de l'Hôpital transfrontalier de Puigcerdà lors d'une réunion de la Commission et du Bureau à Bourg-Madame, regrettant que cet établissement ne soit toujours pas ouvert (mise en place de fonds européens, notamment Interreg sur le domaine transfrontalier).

Sur ce volet transfrontalier, le Président intervient pour rappeler la création du Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier (le premier en Europe) dans le Vallespir, ainsi que la réalisation de la Voie Verte, véritable boucle transfrontalière (Pirenexus).

Il ajoute que les Présidents des quatre Consells Comarcals frontaliers (Alt Empordà, Garrotxa, Cerdanya et Ripollès) ont été invités au Comité Syndical.

Election du Président

Il est ensuite procédé à l'élection d'un nouveau président.

A cet effet, Francis Manent invite le benjamin et le doyen de l'assemblée à le rejoindre : ce sont Louis Ques, maire et délégué d'Estover et Lucien Julia, maire et délégué de Montbolo.

Lucien Julien lance un appel à candidature.

Seul Francis Manent est candidat.

Il est réélu à l'unanimité.

Renouvellement du Bureau

Après avoir remercié l'assemblée, le Président poursuit avec l'élection du nouveau Bureau et la décision est prise de le former parmi les présents(es) ou les représentés(es).

Francis Manent précise : le SIOCCAT a besoin d'une équipe forte et qui s'investisse, avec un président(e) délégué(e) pour le catalan et un(e) président(e) délégué(e) pour l'occitan.

Il souligne également l'importance de veiller à une répartition des membres du Bureau sur tout le territoire.

Vu la délibération fixant le nombre de membres du Bureau, le Président demande aux candidats(e) de se faire connaître et rappelle que le premier Vice-président du Syndicat est, de droit, le Président de l'Association des Maires et Adjoints(es) des Pyrénées-Orientales, Guy Ilary.

Il est procédé alors à l'élection.

Mme GAUBI CAUVI Chantal - Présidente déléguée pour le catalan, Pézilla-de-la-Rivière

M. FOURLON Jean-Pierre - Président délégué pour l'occitan, Caudiès-de-Fenouillèdes

M. ILARY Guy - 1^{er} Vice-président, Tautavel

M. FORTUNY Jean-Jacques - 2^{ème} Vice-président, Bourg-Madame

M. ADROHER Michel - 3^{ème} Vice-président, Bouleternère

M. RIEU Bernard - 4^{ème} Vice-président, Argelès-sur-Mer

M. TAURINYA Jacques - 5^{ème} Vice-président, Baillestavy

Mme REGOND PLANAS Nathalie - membre, Saint-Génis-des-Fontaines

Mme LESIMPLE Anne - membre, Saint-Jean-Lasseille

M. BATAILLE Pierre - membre, Fontrabiouse

Mme GRAU Marie-Christine - membre, Rodès

M. JULIA Lucien - membre, Montbolo

M. FOURCADE Didier - membre, Trilla

Mme MORELL Monique - membre, Bompas

Mme TARRIUS Jacqueline - membre, Baixas

Le Bureau est élu à l'unanimité.

Le Président explique alors qu'un nouveau Comité Syndical sera convoqué d'ici quelques mois pour les nouvelles adhésions et conclut : « parlez du SIOCCAT dans vos communes proches qui n'ont pas encore adhéré, car plus nous serons nombreux, plus nous serons forts et plus nous avancerons ! »

Adhésion de nouvelles communes

Actuellement, le Syndicat est fort de 92 membres et les communes de La Bastide et Pollestres sont en cours d'adhésion.

Les adhésions de Pollestres et de La Bastide sont adoptées à l'unanimité.

Le Président rappelle à l'assemblée que les communes adhérentes seront consultées et, qu'au terme de trois mois, si une commune membre n'a pas délibéré, l'adhésion sera considérée comme acquise.

Le coût annuel de l'adhésion est précisé par Francis Manent ; il varie en fonction de la population de la commune :

- Moins de 200 habitants : 60 euros
- De 200 à 70 000 habitants : 0,30 euros par habitant
- Plus de 70 000 habitants : 21 000 euros.

Vote du budget

Compte administratif 2013

- Fonctionnement 37 727 euros
Excédent de fonctionnement 36 197 euros
- Investissement 819 euros
Excédent global 35 378 euros

Le compte administratif 2013 est adopté à l'unanimité.

Compte de gestion

Correspondant à celui de la Trésorerie Principale de Saint-Estève, il est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2014

- Fonctionnement 92 678 euros (recettes 92 678 euros, dépenses 92 678 euros)
- Investissement 24 819 euros (recettes 24 819 euros, dépenses 24 819 euros)

Le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité.

Actions à mener

Jean-Pierre Furlon prend la parole pour évoquer la réforme des rythmes scolaires : quel rôle peut jouer le SIOCCAT concernant les nouvelles activités péri-scolaires (NAP) ? Il estime que c'est une grande opportunité à saisir pour l'enseignement de nos langues.

Brice Lafontaine, adjoint à la catalanité et à la coopération transfrontalière de la ville de Perpignan (commune invitée), intervient pour souligner le travail réalisé par la ville concernant les NAP.

Chantal Gaubi Cauvi insiste sur l'aide logistique et le rôle de coordinateur que peut apporter le Syndicat aux communes.

Jean-Jacques Fortuny précise que nos langues ont toute leur place dans les NAP et le SIOCCAT doit en profiter pour exercer un rôle de lobbying.

Il constate un chaînon manquant -à occuper- entre les communes et les associations d'enseignement de nos langues, et c'est là que le SIOCCAT a toute sa place.

Par ailleurs, Chantal Gaubi Cauvi annonce la mise en place prochaine de cours d'initiation au catalan pour les élus(es) ; ils seront proposés gratuitement par la Casa de la Generalitat de Catalunya à Perpignan où ils se dérouleront.

Une réunion préalable d'informations se tiendra au mois de septembre.

En ce qui concerne le site Internet du SIOCCAT, le Président demande aux représentants(es) des communes de faire parvenir au Syndicat toutes les informations relatives aux événements liés à nos langues (Sant Jordi, rifle bilingue, animations...).

Elles alimenteront la rubrique Agenda qui les relaiera et les diffusera sur la page d'accueil du site.

Enfin, Michel Adroher intervient pour affirmer l'importance d'impulser et de mener une politique de prestige pour ces grandes langues de culture que sont l'occitan et le catalan.

Francis Manent approuve ces propos, puis déclare la clôture du Comité Syndical.

La séance est levée à 20h30.

Le Président
Francis Manent

Amb tota la meua amistat


